

les LR

Républicains

Val-de-Marne

Autrement

Lutte contre la violence faites aux femmes : nous devons agir !

À l'heure où nous écrivons ces lignes, 142 femmes ont été tuées en 2019 sous les coups de leur compagnon. 142 destins brisés, 142 familles détruites. La situation est inquiétante, les chiffres sont en constante augmentation, et notre département ne fait malheureusement pas exception. Lors d'une récente réunion publique consacrée à la thématique, le directeur de cabinet du préfet du Val-de-Marne a présenté des chiffres alarmants : « Il y aura cette année 3 000 faits de violences conjugales dans le département. Soit une augmentation de 15 % ces douze derniers mois, après une hausse déjà à deux chiffres l'année précédente. »

Face à l'urgence de la situation, les associations de protection des femmes ont pris leurs responsabilités en alertant les pouvoirs publics et en libérant la parole. Le samedi 23 novembre, 150 000 personnes ont défilé pour dire stop aux violences contre les femmes et exiger du gouvernement des mesures à la hauteur de la situation.

Face à l'urgence de la situation, les collectivités locales ont pris leurs responsabilités. Par exemple, le Département soutient diverses associations, comme le Collectif féministe contre le viol qui propose une plateforme téléphonique, ou encore Tremplin 94 - SOS Femmes qui organise chaque année la Mirabal et d'autres actions de sensibilisation. Un centre d'accueil et d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences a ouvert sur le territoire avec le soutien du

Département. Et le dispositif de téléprotection « Téléphone grave danger » a été renforcé.

Face à l'urgence de la situation, le Parlement, dans sa diversité et à l'unanimité, a pris ses responsabilités.

À l'initiative du député Aurélien Pradié (LR), une proposition de loi vient d'être adoptée. **Cette proposition de loi apporte plusieurs solutions** : un élargissement du port du bracelet antirapprochement, un délai plus restreint (six jours contre un mois et demi aujourd'hui) pour les décisions des juges aux affaires familiales concernant les ordonnances de protection, une généralisation des téléphones « grave danger », une expérimentation d'un dispositif permettant la prise en charge des premiers loyers pour un nouveau lieu de vie. Elle a été enrichie par le Sénat avec notamment la suspension de plein droit de l'autorité parentale si poursuite ou condamnation pour crime et la déchéance de la pension de réversion.

Face à l'urgence de la situation, quand le gouvernement prendra-t-il enfin ses responsabilités ?

Le Premier ministre a pris la parole, le 25 novembre, pour annoncer les mesures que le gouvernement entendait prendre suite à plusieurs mois de consultations. Il était particulièrement attendu sur les moyens financiers nouveaux destinés à lutter contre ce fléau.

Mais à l'issue de ces annonces, pour les associations, le compte n'y est pas. Dans

un communiqué commun, les associations Femmes solidaires, la Fondation des femmes, le Planning familial, Une femme un toit, le Mouvement du Nid, ou encore la Fédération des acteurs de la solidarité observent « une prise de conscience salubre », mais avertissent cependant qu'« il est temps pour le Gouvernement de changer de cap car il est illusoire de penser que l'on baissera durablement les violences contre les femmes en France sans moyens supplémentaires ».

Et les associations ont raison de dénoncer une impasse. **95 % des dépenses prévues dans le budget 2020 sont en réalité des reconductions de budgets déjà votés entre 2017 et 2019.** Il y a donc une dépense nouvelle de seulement 5%. **Sur les 1,16 milliard d'euros annoncés par le ministre, 75 % des dépenses sont consacrées à des actions à l'international.** Dans le budget 2020, enfin, **les 5 millions d'euros nécessaires pour financer le bracelet antirapprochement ne sont pas prévus.**

Cette question est trop grave pour que le Gouvernement se contente d'une opération de communication bien ficelée. Il est temps de passer de la parole aux actes ! La honte et la culpabilité doivent aujourd'hui changer de camp. ■

Les élus du groupe Les Républicains Val-de-Marne Autrement

Écrivez-nous sur : groupe-lesrepublicains-valdemarne-autrement@valdemarne.fr

Réseaux sociaux : Likez et faites liker notre page www.facebook.com/94autrement